



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 24 novembre 2021

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Raphaël Moll, Adrien Tourrettes, Mickaël Fortunato.

Absents excusés : Benoît Martinaud, Gaël André.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U12/U13 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U15 : Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67

U17 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

Infos générales

Pensez à bien valider les FMI (U15, U17) et à saisir les scores sur Footclubs (U13) dès la fin des matchs.

U6/U7

Plateau C du 27/11 organisé par Laroque : absence des clubs de Penne/Saint-Sylvestre et Agen RC (cause cas de Covid).

Sont concernés : Laroque, Laugnac et Dausse.

Rappel, extrait PV du mercredi 29/09 :

Retrait du club d'Astaffort sur tous les plateaux. Le plateau A du 27/11 prévu à Astaffort se jouera à Boé.

Sont concernés : EBBE, Roquefort, AS Passage.

U8/U9

Feuille de plateau manquante du plateau n° 4 du 20/11 à faire parvenir rapidement au District :

Plateau D organisé par Cancon

Ajout d'une équipe de Caumont/Fourques. Celle-ci participera au plateau H du 04/12 à Virazeil/Puymiclan.

Sont concernés : Virazeil/Puymiclan, Gontaud, Val de Guyenne et Le Mas.

U10/U11

Rappel : les feuilles de plateau doivent être intégralement complétées ; il y a encore beaucoup trop de clubs qui ne le font pas.

La Commission constate de nombreux ajouts d'équipes non inscrites sur les plateaux (Marcellus 2, Nérac 3, FCPA 4). Nous rappelons aux clubs qu'il est important de respecter le nombre d'équipes inscrites ainsi que les lieux d'affectation sur les plateaux. Si les clubs concernés souhaitent inscrire de nouvelles équipes, ils doivent en faire la demande par mail auprès du District. Nous rappelons également que les règlements n'autorisent la participation que de 3 joueurs U9 par équipe.

Feuilles de plateau manquantes du plateau n° 5 du 20/11 à faire parvenir rapidement au District :

Plateau 9 organisé par Bias

Plateau 11 organisé par Castillonnès

Modifications plateaux du 27/11 :

Plateau 3 au SU Agen : ce plateau est déplacé sur les installations du FCPA (Colayrac).

Sont concernés : SUA 1, SUA 2, FCPA 1 et EBBE 1.

Plateau 6 à FCPA : absence du Passage FC 3 et 4 (cause cas de Covid). Ce plateau est donc annulé, l'équipe du FCPA 3 est exempte.

Plateau 7 à Roquefort : absence d'Agen RC (cause cas de Covid).

Sont concernés : Roquefort 1 et 2 et Nérac 1 et 2.

Plateau 11 à Penne : absence de Penne/Saint-Sylvestre (cause cas de Covid) et Dausse. Ce plateau est donc annulé, les équipes de Bias 1 et 2 sont exemptes.

Plateau 12 à Villeréal : absence du club de Castillonnès (cause cas de Covid)

Sont concernés : Monflanquin 1, Monflanquin/Villeréal 2 et FCVL 2.

Modifications plateaux 2^{ème} phase :

Suite à l'oubli de l'équipe de Nérac 2 sur les plateaux de la 2^{nde} phase, merci de prendre en compte les modifications suivantes :

- Plateau 7 du 27/11 à Roquefort : ajout de Nérac 2 à la place de Agen RC (forfait cause cas de Covid)
- Plateau 8 du 04/12 à Agen RC : ajout de l'équipe de Nérac 2
- Plateau 5 du 11/12 à Nérac : ajout de Nérac 2 et retrait de l'équipe du FCPA 3
- Plateau 6 du 11/12 au SU Agen : ajout de l'équipe du FCPA 3

Challenge départemental U11 du 13/11 :

Erratum concernant la liste des équipes qualifiées publiée dans le PV du 17/11 :

Suite à une erreur de retranscription sur l'échiquier joué sur le site de Sainte-Livrade, la liste des qualifiés de ce site se trouve modifiée. Les qualifiés sont donc : Sainte-Livrade 1, Sainte-Livrade 2, **Laugnac 1**, FCVL 4.

L'équipe de Penne 1 est donc reversée en challenge Ransinan.

L'équipe de Tonneins 2 ne pourra pas participer au Challenge Ransinan en raison de son absence lors du 1^{er} tour du Challenge du 13/11.

L'équipe de Nérac 2 ayant été oubliée lors de la composition des groupes du 1^{er} tour, cette dernière pourra bien participer au prochain tour du Challenge Ransinan.

U12/U13

Feuille de match manquante à faire parvenir rapidement au District :

Match n° 23902600 Saint-Sernin – Casseneuil 2 du 20/11

Report de matchs cause cas de Covid :

PH poule A

Match n° 23902428 du 27/11 BAFC 2 / Penne Saint Sylvestre 1

District poule C

Match n° 23902725 du 27/11 Laroque-Maurin / Penne Saint Sylvestre 2

District poule D

Match n° 23902844 du 20/11 FC Nérac 2 /Agen RC

Match n° 23902846 du 27/11 Agen RC / FCPA 4

La Commission demande aux clubs concernés par ces reports de privilégier les dates en semaine afin de jouer ces matchs et de communiquer les dates retenues au District.

Festival U13 :

Une erreur s'est glissée sur le PV de la semaine dernière concernant le groupe se jouant à Val de Guyenne. Il fallait lire Saint-Pardoux au lieu de USVP. Voici la composition du groupe mise à jour :

Site de Val de Guyenne : Casseneuil, Val de Guyenne, Castillonnès, Castelmoron, **Saint-Pardoux**, Saint-Colomb, Saint-Sernin, Gontaud.

U17

Match n° 23915911 du 20/11 Marcellus-Bazeille / BAFC 3 :

Réserve du club de Marcellus-Bazeille recevable sur la forme. La Commission est en attente d'une feuille de match de la Ligue afin de pouvoir traiter le dossier.

Match n° 23915917 du 27/11 BAFC 3 / Tonneins-Castelmoron :

La Commission refuse le report du match, le motif invoqué n'étant pas recevable. Si le match ne peut se jouer à Agen/Boé, il devra se jouer à Tonneins à 13h00.

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

Classement d'accèsion à l'interdistrict au 24/11/21 :

P.	Club	Joués	Points	BP	BC	Forfait	GA
1	Confluent Foot 47	4	12	16	6	0	10
2	FCVL	4	12	10	3	0	7
3	FCPA 2	5	7	6	5	0	1
4	Gontaud	4	6	11	5	1	6
5	Mas/Caumont	4	6	7	5	0	2
6	Rives d'Olt 2	3	3	5	11	0	-6
7	Passage FC	4	0	3	11	0	-8
8	Boé-Agen FC 3	4	0	6	18	0	-12

Le Président
A. MARCQ